

Compte-Rendu du Conseil d'établissement de la crèche Préault du 22/01/2018

Etaient présent.es: Mme Sylvie Lemaître, Mme Margot Louis-Alexandre, M. Aboubakar Cissokho, M. Laurent Venandet, Mme Marielle Jean-Baptiste, Mme Muriel Portal, Mme Emily Fiorina, Mme Céline Menard, Mme Fekrije Selimi, Mme Gilberte Akamobio, Mme Gladys Hoareau

Mme Jean-Baptiste nous informe qu'il y a dorénavant une 4e coordinatrice de la DFPE pour le 19e arrondissement. De ce fait, elle sera remplacée dans le secteur de la crèche Préault par Mme Portal.

Point 1) Les parents sont globalement très satisfaits et très contents de l'équipe pédagogique. Plusieurs parents ont noté l'évolution très positive de la crèche. Nous remercions tous les services concernés des efforts qui ont été faits depuis l'année dernière en termes de personnel. Ces efforts ont un effet flagrant positif que les parents ont tous noté (un indice évident étant le nombre de fermetures pendant les grèves).

Tout le monde a noté qu'avec un effectif complet à la rentrée, le démarrage a été beaucoup plus serein. Mme Lemaître souligne le travail collectif au sein de la crèche avec les projets et expos photos.

Point 2) Personnel:

Il manque un.e psychomotricien.ne: quelles sont les conséquences sur le projet pédagogique et l'accompagnement des enfants ? Qu'est-il prévu ?

Un point est fait sur le personnel de la crèche. Une auxiliaire, Margaux, est en congés maladie dans la section des grands. Camélia, une auxiliaire VTP, est présente dans la crèche 3 jours par semaine. En ce qui concerne les éducatrices, Andreia est à temps plein et Valérie à mi-temps le matin. Marie Hélène éducatrice étant partie, il reste un demi poste vacant d'éducatrice. Il y a des renforts d'hiver mis en place par la DFPE de janvier à avril. La psychomotricienne rattachée à la crèche Laurence Quost est en congé maternité. Concrètement cela n'a pas d'effet car la crèche peut faire appel à d'autres psychomotriciennes si il y a demande particulière de la famille ou de la crèche. Il y a 4/5 psychomotriciennes sur tout l'arrondissement. On peut être amené à les consulter pour un questionnement sur le développement d'enfants, mais aussi pour l'aménagement des salles, les journées pédagogiques ou une thématique pour un café des parents. Un.e psychologue est présent une demi-journée toutes les 3 semaines, et un.e médecin une demi-journée tous les 15 jours

3) Regroupement:

Les conditions changent à partir de 2018. Cela veut-il dire que le regroupement n'aura lieu que pendant le mois d'aout en cas d'extrême nécessité, mais que le reste du temps les crèches

ne seront donc pas fermées et que les enfants seront accueillis dans leur propre crèche comme d'habitude?

Trois périodes:

16/07-3/08 le système de regroupement est classique

6/08-17/08 il y aura une fermeture complète des crèches. Seul un accueil exceptionnel pourra avoir lieu sur conditions. Un seul établissement sera ouvert dans le 19^e arrondissement.

A partir du 20/08, les établissements rouvriront pour un regroupement classique de proximité en fonction du nombre d'enfants.

Les réservations ont lieu jusqu'au 6 avril pour le regroupement puis les rétractations peuvent se faire jusqu'au 18 mai. C'est important de le faire comme il faut pour prévoir les besoins au plus près des effectifs réels. Sinon cela pose des problèmes pour le personnel à qui on doit demander de prendre des vacances au dernier moment si les effectifs sont trop réduits, mais aussi pour les enfants qui sont parfois répartis dans d'autres crèches alors qu'ils auraient pu rester dans leur propre crèche pendant la période des regroupements. Nous attirons donc l'attention des parents sur ce point. C'est vraiment essentiel de ne réserver de place pour un enfant que si il sera effectivement présent car les moyens humains et logistiques sont prévus en fonction..

4) Pont avec la maternelle:

Programme d'échange entre les équipes pédagogiques crèche/école? Peut-on organiser un projet local par exemple preault/fessart ?

Il y a une réflexion au niveau de la référente famille à la CASP avec la DFPE, et il y a une réflexion sur des projets par secteur pour travailler avec le personnel de la maternelle (DASCO). Des réunions sur la formation des animateurs des centres de loisirs ont eu lieu.

6) Lien avec les parents

Possibilité d'un carnet de liaison chez les grands ? (comme à la maternelle)

Un carnet de liaison demanderait trop de travail au personnel (il y a 32 grands). C'est du temps que le personnel ne pourra pas passer avec les enfants. C'est pour cela qu'au niveau des transmissions chez les grands sont privilégiées les anecdotes sur la vie de l'enfant plutôt que sur la nourriture et le sommeil. On ne doit pas hésiter à demander plus d'informations aux auxiliaires sur son enfant. Les expos photos sont également une excellente manière de montrer aux parents ce que font les enfants.

Possibilité d'un panneau d'affichage pour les revendications des grèves à l'intérieur ou devant la crèche (pourquoi n'y a t-il pas par exemple de panneau d'affichage syndical comme ailleurs ?)

Les parents sont des usagers donc considérés comme public. Les panneaux d'affichage syndical ne doivent pas être exposés à la vue du public (donc des parents). Le seul moyen c'est de consulter les sites internet syndicaux ou de communiquer avec le

personnel en dehors de l'établissement.

7) Divers

Certains parents de la section des grands ont noté que les petits avaient les pieds sales en rentrant de la crèche : y a-t-il un moyen de l'éviter ?

Mme Lemaître l'avait remarqué et a repris avec le personnel du ménage et le responsable. Il faut faire remonter si on le constate à nouveau même si elle y fait elle-même particulièrement attention.

Peut-on avoir un retour sur le projet d'établissement ?

Le projet d'établissement a été présenté à la direction fin novembre.

Un exemplaire sera envoyé pour les familles par mail. Il est également consultable à la crèche. Dans les faits, il est déjà mis en place depuis 3 ans, mais il est affiné en permanence.

Depuis 15 janvier un mini self est en expérimentation chez les grands par exemple.